

<b>INTERCLUBS MINIMES</b>			<b>GESTION EXTRANAT</b>
<b>Samedi 12 mai 2012</b>		<b>≈</b>	<b>25 m/6couloirs</b>
	<b>MINIMES 1997 ET 1998 (14 et 15 ans) Equipe de 4 nageurs</b>		<b>LORIENT (Piscine du Moustoir)</b>
<b>Proposition des engagements : Du 19.04.2012 au 03.05.2012 sur ExtraNat.fr</b>			<b>04.05.2012 Start List</b>
<b>ENGAGEMENTS : 30 €uros par équipe</b>			

Les points des relais ne seront pas doublés.

Détail des épreuves :

200 pap, 200 dos, 200 brasse, 200 4 N, relais 4x200 NL, relais 4x100 4N. Toutes les épreuves sont nagées selon la formule classement au temps. L'ordre des épreuves est laissé à l'initiative des régions. Un nageur doit impérativement participer à une épreuve individuelle ainsi qu'au relais. Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles). Chaque équipe sera obligatoirement composée de quatre nageurs. Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition)

Récompenses : 1 coupe aux 3 premières équipes (dames et messieurs)

<b>samedi 12 mai 2012 OP : 8h30 – DE : 09h30</b>	<b>samedi 12 mai 2012 OP : 13h30 – DE : 14h30</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. RELAIS 4X200 NL DAMES (séries, minimales)</li> <li>2. RELAIS 4X200 NL MESSIEURS (séries, minimales)</li> <li>3. 2004 NAGES DAMES (séries, minimales)</li> <li>4. 2004 NAGES MESSIEURS (séries, minimales)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. 200 DOS DAMES (séries, minimales)</li> <li>6. 200 DOS MESSIEURS (séries, minimales)</li> <li>7. 200 BRASSE DAMES (séries, minimales)</li> <li>8. 200 BRASSE MESSIEURS (séries, minimales)</li> <li>9. 200 PAP DAMES (séries, minimales)</li> <li>10. 200 PAP MESSIEURS (séries, minimales)</li> <li>11. RELAIS 4X100 4 NAGES DAMES (séries, minimales)</li> <li>12. RELAIS 4X100 4 NAGES MESSIEURS (séries, minimales)</li> </ol>

OFFICIELS :

Chaque club ne présentant pas d'officiel sera pénalisé de 50 € par réunion.

FORFAIT :

Toute équipe se désistant après la mise en page du programme (8 mai 2012) aura une pénalité de **78 €**